



COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ODG DES VINS DES ALPES DU SUD

Vendredi 15 février à 10 h 30

à l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs

Forcalquier

L'Assemblée générale de l'Organisme de Défense et de Gestion des Vins des Alpes du Sud tiendra son Assemblée générale annuelle vendredi 15 février à 10 h 30 à l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs à Forcalquier.

Ce rendez-vous, réunissant les acteurs de la filière viti-vinicole des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, sera l'occasion de présenter les toutes premières identités graphiques de l'**AOP Pierrevert** et de l'**IGP Alpes-de-Haute-Provence**.

La création de ces identités est le premier acte de la stratégie de communication et de promotion œnologique mise en place par les producteurs de Haute-Provence (Domaine de Régusse, Domaine de la Blaque, Château Saint-Jean, Cave coopérative Pétra Viridis, Château Rousset, Cave de la Madelaine). Il s'agit, à travers cette action, de développer la notoriété nationale et internationale, non seulement des vins de Haute-Provence, mais aussi de leur terroir d'exception.

L'Assemblée générale sera ainsi l'occasion d'annoncer l'intégration officielle des domaines viticoles locaux dans la Route des Vins de Provence, premier réseau d'acteurs de l'œnotourisme en région SUD avec plus de 350 adhérents.

D'autres rendez-vous seront également annoncés à l'occasion de cette l'Assemblée générale.

Vins des Alpes du Sud

2 rue Osco Manosco – 04860 PIERREVERT - Tél : 04.90.12.45.20 – Fax : 04.90.12.45.24

vinsdesalpes@gmail.com

Les vins des Alpes du Sud sont certifiés par





Ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet de coopération territoriale AMPELO visant à soutenir et à qualifier les acteurs de l'oenotourisme en Haute-Provence.

2. Le projet Ampelo

Le projet AMPELO (Accueil pour les Marchés internationaux en Haute Provence Et Langhe ROero) vise à améliorer la collaboration des acteurs de l'oenotourisme sur les marchés internationaux.

Les objectifs d'AMPELO sont :

- l'acquisition de compétences par les acteurs concernés,
- l'expérimentation de nouvelles modalités d'organisation touristique,
- et la promotion de la filière.

La zone d'intervention concernée par le projet regroupe en France le département des Alpes-de-Haute-Provence et le secteur des Langhe Roero dans la Province de Cuneo pour la partie italienne.

Le projet Ampelo associe :

- l'Office de Tourisme Communautaire DLVA, Chef de file,
- l'Université européennes des Saveurs et des Senteurs,
- l'Ente turismo des Langhe-Roero,
- l'Enoteca régionale de Grinzano-Cavour.

Coût total du projet : 1 017 774,67 €

Montant de la subvention FEDER : 865.108,47 €

3. Le programme Interreg Alcotra

ALCOTRA, Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière, est un des programmes de coopération transfrontalière européenne. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie. 2014-2020 représente la cinquième période de programmation ALCOTRA. Depuis 1990, le programme a cofinancé près de 600 projets pour environ 550 millions d'euros de subventions européennes.

Vins des Alpes du Sud

2 rue Osco Manosco – 04860 PIERREVERT - Tél : 04.90.12.45.20 – Fax : 04.90.12.45.24

vinsdesalpes@gmail.com

Les vins des Alpes du Sud sont certifiés par





ALCOTRA est financé par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) : instrument de mise en œuvre de la Politique de Cohésion de l'UE destiné à financer les programmes pluriannuels de développement régional, issus de la négociation entre la Commission Européenne, les Etats membres et les Régions.

ALCOTRA fait partie du programme de Coopération Territoriale Européenne, plus connu sous le nom d'INTERREG qui a pour ambition de favoriser la création d'un marché unique à travers des actions de coopération.

Ce programme se caractérise par l'impulsion de nouvelles stratégies territoriales grâce à la mise en œuvre de projets répondant chacun à des besoins spécifiques des territoires concernés, aussi bien au niveau local qu'international.

Plus d'information sur www.interreg-alcotra.eu/fr

Contact presse :

Céline TARIS
UESS
communication@uess.fr
04 92 72 50 68

Vins des Alpes du Sud

2 rue Osco Manosco – 04860 PIERREVERT - Tél : 04.90.12.45.20 – Fax : 04.90.12.45.24

vinsdesalpes@gmail.com

Les vins des Alpes du Sud sont certifiés par

